

**Bloc d'éclairage anti-vandale**

EZ.135.4020

Le bloc d'éclairage anti-vandale est généralement utilisé dans des systèmes sans phonie. Le bloc d'éclairage est raccordé au module électronique.

Le bloc d'éclairage (jaune) permet au détenu d'allumer la lumière dans le local de détention.

Raccordez le bloc d'éclairage au module électronique.

**Caractéristiques**

- Plaque frontale anti-vandale en acier spécial V2A avec vis à trois trous
- Bouton d'appel piézoélectrique, jaune, anti-vandale
- 2 contacts internes anti-sabotage pour la surveillance de la plaque frontale

Les contacts anti-sabotage doivent être reliés sans potentiel et raccordés, individuellement ou en série, avec d'autres contacts anti-sabotage, à l'entrée anti-sabotage du module électronique.

**Données techniques**

- Tension de service : 20 à 27 V DC
- Tension de sortie : 24 V (préréglée)
- Indice de protection : IP 54 (protégé contre la poussière et les projections)
- Température ambiante : 5 à 40 °C
- Humidité relative de l'air : max. 85 %, sans condensation
- Dimensions (l x h x p) : 80 x 80 x 35 mm
- Poids : 500 g

**Composants**

- 1 Bloc d'éclairage avec cosse plate pour la mise à la terre
- 1 Connecteur (3,5 mm), 7 contacts

**Également requis**

- Boîtier d'encastrement pour bloc anti-vandale EZ.135.4100
- Cadre de fixation pour bloc anti-vandale EZ.135.4110  
Matériel de fixation inclus
- Aide de montage pour boîtier d'encastrement anti-vandale EZ.135.4120

